Floreffe















Editorial3
Travaux4
Social 6
Sports – jeunesse7
Logement – urbanisme8
Environnement8
Déclaration de politique généralepages centrales
Bibliothèque – ludothèque9
Pour votre information10
Etat civil11
Décisions du conseil communal12
Agenda13

Editorial

La propreté publique, c'est notre affaire à tous.

Quelle est belle notre commune, verte et vallonnée, parcourue par ses multiples ruisseaux, chemins et sentiers. Autant d'invitations à la promenade.... Et pourtant...

En de nombreux endroits, les accotements se transforment en décharges, les poubelles publiques en dépotoirs et les abords des bulles à verre sont confondus avec des parcs à conteneurs : canettes, bouteilles, sacs en plastique remplis de déchets, déchets de construction....

Le service communal des travaux assure au mieux la propreté publique, les nombreuses poubelles publiques sont vidées une à deux fois par semaine, les sites les plus touchés sont régulièrement nettoyés (rue Sous-la-Ville, montée vers Sovimont, Hordin, bulles à Deminche...), des jeunes s'activent à réaliser un nettoyage approfondi des bords de voiries trois fois par an...

Face au comportement peu respectueux de certaines personnes, le découragement gagne. Nous savons cependant que la toute grande majorité des habitants apprécie de vivre dans une commune propre, fleurie, accueillante.

Aussi, nous voudrions relever ce défi de rendre notre commune plus agréable en proposant à toutes les personnes, associations, mouvements de jeunesse... de réunir nos forces pour améliorer la propreté.

Vous êtes intéressé(e) par ce projet, vous avez des propositions, vous êtes prêt(e) à participer à une action dans votre quartier, autour de votre école, sur tel sentier... contactez-nous.

Service environnement : Pierre Lemoine 081/44.51.18 ou environnement@floreffe.be

Service des travaux, Pascal Seny, 081/44.52.33 travaux@floreffe.be

Le Collège communal

Nouveau site internet de la commune : www.floreffe.be

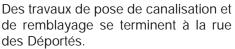
Un nouveau site internet est en construction (mise en ligne : 1er avril 2007). Des téléservices et une lettre d'information électronique seront progressivement proposés. Par ailleurs, ce site sera beaucoup plus convivial et interactif. Les associations, écoles, citoyens, commerçants... pourront eux-mêmes gérer une partie de l'information.

Bulletin communal : une réflexion est lancée

Le conseil consultatif de l'information et de la participation débattra bientôt du bulletin communal. N'hésitez pas à nous donner votre avis. Contact : Marina COHY – 081/44.89.01 – communication@floreffe.be

Les travaux





L'éclairage public sera ensuite transféré de ce côté de la route; le piétonnier sera élargi afin de permettre la circulation des piétons et des cyclistes.



Place de l'Europe à Soye, le Service Technique de la Province, responsable de l'entretien du ruisseau des Miniats a procédé, à notre demande, à un solide nettoyage ainsi qu'à un renforcement des berges.

Le service des Travaux, quant à lui, réaménagera les abords du monument prochainement.



Entre deux spectacles, la scène de notre salle communale a été rénovée et modifiée, de manière à mieux répondre aux attentes des artistes de passage chez nous.



Mauditienne : après avoir prolongé les filets d'eau de quelques mètres, une de nos équipes a procédé au réaménagement de l'accotement.



Débroussaillage, élagage, abattage et broyage dans les talus, les accotements, les chemins et sentiers...

Notre équipe "Environnement" a de quoi s'activer en attendant le retour du printemps.



A la rue de Malonne, nos maçons terminent la restauration d'un mur de pierre en bordure de la voirie.



Au service des Travaux, nous aménageons une zone de stockage des matériaux en vrac, dans des silos en béton. Ce travail constitue la première phase de l'aménagement extérieur du service.



Après quelques travaux de rafraîchissement au presbytère de Buzet, c'est au tour de celui de Floriffoux, où nos peintres sont en train de procéder à la rénovation de deux plafonds.



Notre chauffagiste, quant à lui, effectue d'importantes modifications à l'installation de chauffage du service Travaux et du C.P.A.S.

Ces améliorations permettront de réduire davantage encore notre consommation de mazout.



CENTRE PUBLIC DE L'ACTION SOCIALE

Rue de la Glacerie, 6 à 5150 FRANIERE Tél : 081/44 71 00 - Fax : 081/44 71 09 E-mail : <u>CPAS.Floreffe@publilink.be</u>

LE NOUVEAU CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE:

Président: Monsieur Philippe VAUTARD

Conseillers:

Madame Rita VERSTRAETE
Madame Monique GUSTIN
Monsieur André BROUWERS
Madame Christiane POLLET
Madame Anna NIJSKENS
Monsieur Philippe NAMUR
Monsieur Emmanuel SENY
Madame Christelle MICHAUX

Secrétaire : Madame Nicole GRENIER



DES AIDES ET DES SERVICES OUVERTS A TOUS LES FLOREFFOIS

Aides:

- aide matérielle (aide financière, revenu d'intégration sociale, avances sur prestations sociales, aides en nature, ...);
- la guidance psychosociale, morale ou éducative nécessaire à la personne aidée pour lui permettre de vaincre elle-même progressivement ses difficultés;
- la mise au travail des personnes qui doivent justifier d'une période de travail pour obtenir le bénéfice complet de certaines allocations sociales ou afin de favoriser une expérience professionnelle.

Services:

- service d'accueillantes conventionnées, accueille vos enfants de 0 à 3 ans ;
- services d'aides aux familles :
- service repas : potage, menus équilibrés et variés ;
- service d'aides ménagères : aide à l'entretien de votre ménage ;
- service « SOS-dépannage, bricolage » : petits travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage.

Le service social se tient à votre disposition du lundi au vendredi de 9h à 11h ou sur rendez-vous.

Le service de médiation de dettes GREASUR

publiée dans le prochain numéro.

Tél : 081/44 61 81 ou 081/ 44 62 81 - Fax : 081/ 44 65 81 Rue Céléstin Hastir, 88d à 5150 Floreffe

Il faut l'fer

Un atelier de repassage est accessible à tous Tél : 0498/ 691 435

Une déclaration de politique sociale pour 2007-2012 sera

Une présentation plus détaillée des différents services vous sera également proposée dans les mois à venir.

CROIX ROUGE DE FLOREFFE

Samedi 14 avril : Souper annuel de la section à la salle communale

Menu adulte (potage – entrée – plat – dessert – café) pour 20 € ; menu enfant pour 7 € . Réservations pour le 10 avril au plus tard.

Du jeudi 26 avril au jeudi 10 mai : Grande Quinzaine annuelle de la Croix-Rouge

Merci de faire bon accueil à nos vendeurs qui vous attendent au carrefour "des Tourettes" ou qui sillonneront les rues du village. Si vous souhaitez nous aider dans la vente, n'hésitez pas à prendre contact avec Claude Jeanmart.

Collectes de sang : vendredis 30 mars, 29 juin, 28 septembre et 28 décembre 2007

A la salle paroissiale de Floreffe de 15h à 18h30. Appel est lancé aussi aux jeunes donneurs!

Contacts:

Claude JEANMART, président, tél/fax 081/44.53.48 ou jeaclaude@skynet.be Danny BILLE, secrétaire, tél/fax 081/44.02.26 ou danny.bille@skynet.be



Sports - jeunesse

CENTRE SPORTIF COMMUNAL - ASBL

Avenue Joseph – Hanse, 6 5150 Floreffe Tél. 081/45 18 11 - Fax 081/44 05 63

E-mail: centresportif@floreffe.be

Horaires:

Lundi - mardi - jeudi : 8h30 à 22h00 Mercredi - vendredi : 8h30 à 23h00

Samedi: horaire variable

Dimanche: fermé



Activités :

La palette des activités est en constante progression. C'est ainsi qu'il est possible de pratiquer, dans notre hall omnisport, du badminton, volley-ball, basket-ball, boxe anglaise, danse jazz funk, football en salle, gym d'entretien, ju jitsu ainsi que du renforcement musculaire, de l'aérobic, du step, de la psychomotricité et de l'initiation sportive.

Informations pratiques:

- Certaines mutuelles encouragent, par un soutien financier, la pratique sportive régulière (jusqu'à 30 ans). Renseignements auprès de votre mutuelle.
- Le chèque-sport a pour objectif de favoriser l'affiliation et la participation des jeunes de 6 à 18 ans, fragilisés sur le plan socio-économique, dans les structures sportives. Renseignements: CPAS ou centre sportif.

Evènements:

- Compétition de gymnastique artistique féminine (divisions 2 à 7) les 24 et 25 mars 2007
- Finale de la coupe des interclubs de badminton le 01 mai 2007

Stages pendant les vacances de Pâques :

- Stage ADSL du 02/04 au 06/04. Informations : 081/61.18.40 ou www.adslstages.be
- Stages du centre sportif communal du 10/04 au 13/04 (brochure bientôt disponible) :
 - Multisports pour les enfants âgés de 3 à 5 ans (psychomotricité, jeux d'équilibre, de manipulation, de contact...).

- Multisports pour les enfants âgés de 6 à 10 ans (apprentissage des gestes techniques, respect des règles de jeux, découverte de nouvelles pratiques sportives).
- Stages durant la période d'été.

FOOTBALL

Tu aimes le football ? Tu es sportif et dynamique ? Tu veux rencontrer des copains ? Tu as plus de 6 ans ? Tu peux rejoindre l'A.R.S.E. de Floreffe. Des équipes adaptées à ton âge (diablotins, préminimes, minimes, scolaires, première ou réserve, vétérans) t'attendent impatiemment.

Contact: Georges Duquet - 0497/21.70.57 ou Jean-Louis

Fiems - 081/44.58.36

BASKET-BALL

Bientôt à Floreffe, le Basket Club Floreffe!

Renseignements: 0475/81.50.93

ATELIERS DU MERCREDI

Les ateliers du mercredi accueillent les enfants âgés de 3 à 12 ans. Les activités proposées sont : psychomotricité, cuisine, cirque, brico-lecture (pour les plus jeunes) ; sports, cuisine, cirque, ateliers créatifs (pour les aînés). Renseignements: Angélique Vassart - 081/44.14.13 ou angeliquevassart@hotmail.com

PLAINE DE VACANCES COMMUNALE

Appel à candidatures

La plaine de vacances se tiendra du lundi 9 juillet au jeudi 2 août. Toute personne qui souhaite travailler comme «moniteur» ou «aide moniteur» lors de cette plaine est invitée à poser sa candidature avant le 15 avril auprès de Valérie Buys – 9-11, rue Romedenne à Floreffe. Contact: 081/44.71.11 - personnel@floreffe.be



Logement - urbanisme

PRIMES À LA RÉHABILITATION

Depuis fin 2006, les travaux de remplacement de vitrage ou d'isolation de la toiture réalisés dans le cadre d'une demande de prime à la réhabilitation doivent répondre à certains critères de performance énergétique (notamment coefficient de transmission thermique (U) de l'ensemble châssis + vitrage égal ou inférieur à 2 W/m2K).

Prime à la réhabilitation, montant de base, sans conditions de revenu: 20% du montant des factures hors TVA avec un maximum de 1.480 €

<u>Renseignements</u>: service communal logement 081/44.71.18 ou http://mrw.wallonie.be/dgatlp

ECONOMIES D'ÉNERGIE:

Réductions d'impôts à la hausse, facture à la baisse

Réductions d'impôts à hauteur de 40% pour chaque type de dépense facturée :

- 1. le remplacement d'une ancienne chaudière (*) ou <u>l'entretien</u> d'une chaudière;
- 2. l'installation d'un système de chauffage de l'eau par énergie solaire;
- 3. l'installation de panneaux photovoltaïques;
- 4. l'installation d'une pompe à chaleur géo-thermique;
- 5. l'installation de double vitrage;
- 6. l'isolation du toit;
- 7. le placement de vannes thermostatiques ou d'un thermostat d'ambiance à horloge;
- 8. un audit énergétique.

Avec un montant plafonné par période imposable et par habitation à 2000 € indexés, soit environ 2580 € de réduction d'impôts.

Ces travaux, et d'autres, sont également subsidiés par la Région wallonne à travers le Fonds Energie.

Enfin, jusqu'au 30 juin, Informazout offre une prime de 500 € sur une chaudière Optimazélite, chaudière au mazout à condensation.

(*) remplacement par une chaudière, gaz ou mazout, à condensation, par une chaudière au bois ou par un système de micro-cogénération

Renseignements complémentaires :

Service communal du logement au 081/44.71.18 ou http://mineco.fgov.be, www.informazout.be, http://energie.wallonie.be



CONSEILS DU SERVICE URBANISME...

Par exemple en matière de placement de véranda ou extension.

Ce qu'il faut éviter de faire ou de penser :

- je ne risque rien car ce sont des travaux de minime importance ;
- mon voisin en a construit une et il n'a rien demandé ;
- la législation a changé et certaines personnes m'ont dit qu'il ne fallait plus de permis;
- je la commande, la construis et puis on verra...;
- je peux la construire car on ne la voit pas de la route ;
- il en existait déjà une donc je peux en reconstruire une à peu près semblable.

Ce qu'il faut impérativement faire :

Avant tout projet, prendre contact ou demander rendezvous auprès du service Urbanisme, tél. 081/44.71.24., 081/44.71.25., 081/44.89.06, de manière à obtenir des renseignements ou un avis de principe sur votre projet.

En fonction de la situation et du statut de votre bien, votre projet peut être dispensé de permis, faire l'objet d'une déclaration urbanistique, d'un permis d'urbanisme ordinaire ou d'un permis d'urbanisme dérogatoire.

Environnement

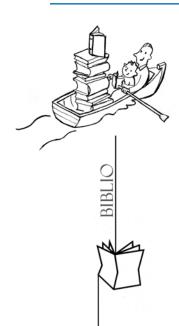
OPÉRATION COMMUNE PROPRE - ETÉ SOLIDAIRE

Appel à candidatures

Pendant les vacances de Pâques et durant l'été, de grandes opérations de nettoyage des espaces verts et des bords de voiries seront effectuées.

Ce travail est prévu du 2 au 6 avril, du 2 au 6 juillet et du 20 au 24 août. Tout jeune, âgé de 16 ans et plus, en ordre de vaccination antitétanique, peut poser sa candidature avant le 15 avril auprès de Valérie BUYS, 9-11 rue Romedenne à 5150 Floreffe. Renseignements : 081/44.71.11 – personnel@floreffe.be

Bibliothèque - ludothèque







HISTOIRE DE LIRE

Succombez au plaisir de lire en découvrant nos dernières acquisitions :

- Le peintre de batailles (A.Perez-Reverte)
- Ce qui a dévoré nos cœurs (L. Erdich)
- Le parfum d'Adam (J-C Rufin)
- L'amour est une chose étrange (J. Connelly)
- De chair et d'âme (B. Cyrulnik)
- Adultères (A. Naouri)
- Agacements, les petites guerres du couple (J-C Kaufmann)
- Le nez d'Edward Trencom (G. Milton)

L'OPÉRATION « JE LIS DANS MA COMMUNE

- Dîner cinéma : le dimanche 22 avril. Le repas interculturel, préparé avec les enfants de l'entité qui le souhaitent (sur réservation), sera suivi de la projection du film tout public « Va, vis et deviens »
- Matinée Biblio « D'ici et d'ailleurs » : le samedi 28 avril, de 9h30 à 13h00, à la Bibliothèque Communale. Heure du conte et atelier (création de poupées russes) pour les 3-6 ans.
 - Heure du conte et atelier créatif (création de cartes postales) pour les 7-10 ans.
- « Quand le conte chasse la nouvelle » : le samedi 28 avril 2007, de 10h30 à 12h00, pour les jeunes de 13 à 17 ans à la Bibliothèque de Floreffe-Centre.

LUDOTHÈQUE

La section ludothèque vous propose plus de 180 jeux de société en location, une quinzaine de jours durant, pour 0,50 €/jeu.

Nos sélections du trimestre :

- <u>Les colons de Catane</u> : un jeu qui vous plonge dans l'univers des colonies et des grandes découvertes. Stratégie, anticipation et négociation indispensables.
- <u>Squad Seven</u>: prix du jeu 2003. Jeu d'aventure, où l'originalité réside principalement dans la bande son, rythmée par l'ambiance de la jungle.

• <u>La princesse au petit pois</u> : la princesse tiendra-t-elle en équilibre sur ses matelas ? Un jeu de coopération stimulant l'adresse pour les tout-petits.





« Soirées Jeux »

Pour les mordus du jeu et aussi les timides qui souhaitent se lancer ...

Venez participer à nos soirées « Jeux de société ». Prochaine soirée : le 25 mai à partir de 19h30.

BIBLIOTHÈQUE - LUDOTHÈQUE :

Téléphone: 081/44.14.13

Horaires:

- lundi et mardi de 13h00 à 16h30
- ieudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30
- mercredi et vendredi de 13h00 à 18h00
- samedi de 9h00 à 13h00

Pour votre information...

ARTISANART 2007

5ème édition en Wallonie du Salon des Métiers d'Art et de la Gastronomie

ArtisanArt est devenu le rendez-vous wallon incontournable des métiers d'art et de la gastronomie. ArtisanArt souhaite valoriser les techniques artisanales d'hier et d'aujourd'hui, promouvoir l'artisanat et encourager les artisans à poursuivre leurs activités...

Renseignements pratiques:

Du samedi 28 avril au mardi 1er mai 2007 de 10h00 à 19h00 à l'Abbaye de Floreffe

Entrée pour les Floreffois : gratuit pour les enfants de moins de 12 ans ; 2 € pour les adultes les 28/04, 29/04 et 01/05 sur présentation d'un toutes-boîtes qui vous parviendra prochainement ; gratuit le 30/04.

BROCANTE DE FLOREFFE



Comme chaque année, pour la 23^{eme} fois, l'Office du Tourisme de Floreffe organise la brocante les dimanche et lundi de Pentecôte, **27 et 28 mai 2007**, de 8h à 18h.

Un grand choix d'antiquités et d'objets neufs s'offriront à vous. « Vides greniers », artisanat, restauration, il y en aura vraiment pour tous les goûts (2006 : 700 exposants et 20.000 visiteurs).

Convivialité, détente et bonne humeur seront au rendezvous. Nous vous y attendons nombreux.

Informations et inscriptions : Office du tourisme de Floreffe - 081/44.71.19 ou 0498/750.348

GARDE À DOMICILE DES ENFANTS MALADES

Des services existent et les mutuelles interviennent dans les coûts des prestations. Un feuillet d'information, réalisé par la Ligue des Familles et par l'échevinat de l'enfance, est disponible à l'Administration communale ou peut vous être envoyé.

Renseignements: Claudine DEMANET, pour la Ligue des Familles - 081/45.03.55 hubeaux_demanet@skynet.be

RACINES DE PAIX CHEZ NOUS

Le groupe « Racines de paix chez nous » de Floreffe a décidé :

- 1) D'organiser une nouvelle campagne « Dire bonjour, moi je suis pour », en apposant dans les différents lieux publics et commerces des affiches réalisées par des artistes locaux. Faites-leur bon accueil... et n'oubliez pas de saluer les personnes que vous rencontrez dans nos villages!
- 2) De réfléchir sur un des thèmes de la charte pour la paix, à savoir « organiser des rencontres entre les générations » et d'encourager toute initiative qui irait dans ce sens. Pour ce faire, un relevé des initiatives prises dans notre commune a été réalisé et de nouvelles idées ont été émises.

Pour en savoir plus : <u>www.floreffe.be</u> ; pour participer : Jean-François Manil – <u>jfmanil@fulladsl.be</u> ou 081/44.42.15

CAP 48 - UN GRAND MERCI À TOUS

Cap 48 – opération de solidarité en faveur de la personne handicapée – a remporté un vif succès à Floreffe en octobre dernier. Grâce à la vente de magnets et à des dons, 9.278,18 € ont été récoltés. Merci aux vendeurs, aux acheteurs, aux donateurs ainsi qu'aux autorités communales et au Centre culturel pour leur soutien. Déléguée locale : Paulette VAN AELST – 081/44.04.04.

RÉCOLTE DE TEXTILES - 15.920 KG EN 2006

En 2006, Oxfam-Solidarité a récolté 15.920 kg de textile dans notre commune. Grâce aux bénéfices générés par cette collecte de textiles, divers projets de développement durable ont vu le jour dans 35 pays du Sud.

CAMPAGNE DE DÉRATISATION

La Campagne de dératisation printanière aura lieu dans notre commune du 14/05/2007 au 18/05/2007 inclus. Si vous souhaitez le passage de l'équipe de dératisation à votre domicile, contactez Pierre Lemoine au 081/44.71.18

COLLECTE DES ENCOMBRANTS: RAPPEL

Prochaines collectes d'encombrants : le 25 avril pour Franière ; le 18 avril pour le reste de la commune.

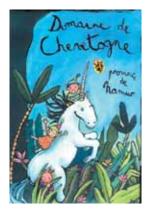
A chaque collecte d'encombrants, des déchets sont présentés dans des sacs ou rassemblés dans des caisses. La taille du contenant ne fait pas de ces déchets des encombrants. Ils ne sont dès lors pas ramassés par l'intercommunale. Pour rappel, un encombrant est un déchet non organique trop volumineux pour pouvoir entrer dans un conteneur à puce standard, à l'exclusion des déchets de construction et dangereux (bonbonnes de gaz,...).

Information: service environnement au 081/44.71.18 ou www.bepenvironnement.be

SALLE DES FÊTES COMMUNALE

Toute demande d'occupation ou de mise à disposition doit être faite par écrit auprès de Madame Fabienne Houyoux, 9-11 rue Romedenne à 5150 Floreffe. La mise à disposition gratuite (sauf cuisine) est accordée une fois par an aux sociétés locales reconnues par la commune.

Renseignements: 081/44.71.26



DOMAINE CHEVETOGNE

Une convention relative au Domaine provincial de Chevetogne a été passée au Conseil communal du 12 mars 2007 entre la Commune de Floreffe et la province de Namur.

Dorénavant, les vignettes d'accès au Domaine (accès à la piscine, le mini-golf, les jardins, le nouveau centre d'interprétation, les nouveaux aménagements de l'esplanade, les barques romantiques, la mini-ferme, les plaines de jeux...) seront mises en vente à l'Administration communale au tarif préférentiel de 40 € au lieu de 60 €.



Etat civil

NAISSANCES (du 01/11/2006 au 31/01/2007)

01/11/06: Jottard Mathys, fils de Vincent et de Martin Jessica; 06/11/06: Jacob Jules, fils de Bernard et de Doumont Florence; 14/11/06: Massaux Ugo, fils de Fabrice et de Robert Virginie; 14/11/06: Monti Jules, fils de Pierre-Julien et de Verbruggen Charlotte; 23/11/06: Van Pevenaeyge Aurélie, fille de Thierry et de Douillet Isabelle; 30/11/06: Delforge Emma, fille de Luc et de Grobelle Victoria; 09/12/06: Troonen Ethan, fils de Jean-François et de Devaux Valérie; 19/12/06: Monnoyer Flavio, fils de Fabry et de Dethier Jennifer; 19/12/06: Charue Clément, fils de Benoît et de Bourlart Stéphanie; 26/12/06: Hubaux Mathis et Hubaux Louis, fils de Pascal et de Rasquin Isabelle; 28/12/06: Rock Ethann, fils de Olivier et de Marchal Nathalie; 30/12/06: Masquilier Margaux, fille de Benoît et de Rasseneur Delphine; 18/01/07: Zintz Maud et Zintz Cyril, fille et fils de Laurent et de Tanase Christelle; 19/01/07: Demeure Margaux, fille de Marc et de Dasse Véronique; 22/01/07: Dermience Elvis, fils de Fabrice et de Denis Valérie.

MARIAGES (du 01/11/2006 au 31/01/2007)

23/11/06 : Jacoby Rudy et Marchal Leslie ; 15/12/06 : Loquy Liliane et Lilet Christian ; 20/12/06 : Crevin Anita et Ledoux André.

NOCES D'OR (du 01/04/2007 au 30/06/2007)

25/05/57 : Deblander Raymond et Monique Jacqueline ; 28/05/57 : Bonnet Henri et Falque Liliane ; 01/06/57 : Vigneron Jean François et Steinier Madeleine ; 01/06/57 : Vannieuwenhoven Joseph et Recloux Yvonne.

DÉCÈS (du 01/11/06 au 31/11/07)

02/11/06 : Jacques Lucienne ; 04/11/06 : Delhaise Marie ; 12/11/06 : Roberfroid, Adrien ; 01/12/06 : Massinon Florent ; 03/12/06 : Massignan Antonio ; 06/12/06 : Defrène Elisa ; 09/12/06 : Dussart Marie ; 15/12/06 : Delay Simone ; 25/12/06: Jeanmart André ; 01/01/07 : Béhaegel Gustave ; 03/01/07 : Marchal Simone ; 08/01/07 : Binamé Florent ; 11/01/07 : Dejean Suzanne ; 16/01/07 : Dumont Jean Marie ; 16/01/07.

DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL DU 8 JANVIER

- Approbation du procès-verbal du 4 décembre ;
- Délégations de pouvoir du Conseil communal au Collège communal : délégations de pouvoir en matière de marchés publics, de personnel communal et d'octroi ou de renouvellement de concessions ;
- Finances : douzièmes provisoires et cession d'un point APE (Aide à la Promotion de l'emploi) à la zone de police ;
- Tutelle sur les Fabriques d'églises : avis défavorable sur le budget 2007 de la Fabrique d'église de Bois-de-Villers, avis favorable sur le budget 2006 et sur le compte 2005 de la Fabrique d'église de Sovimont;
- Tutelle sur le CPAS : modifications budgétaires exercice 2006 ;
- Marchés publics : emprunt pour la rénovation de la toiture de l'école primaire de Franière et achat de poubelles pour la commune de Foundiougne (Sénégal) ;
- Patrimoine Aménagement du territoire Urbanisme : acquisition d'une parcelle boisée (Bois de la Ville), de l'immeuble occupé par le CPAS et le service des travaux (décision d'intention), de l'immeuble situé en face du CPAS (décision d'intention), de terrains rue de Sovimont (à côté du cimetière), des emprises situées sur les parties de parcelles en vue d'élargir des voiries vicinales rue du Moncia et rue Emerée ; dénomination d'une nouvelle voirie à Sovimont (Clos du Rouge Fossé);
- Travaux: travaux de voirie et d'égouttage de la rue de Malonne (programme triennal partiel et convention avec l'INASEP), travaux d'alimentation en eau du lotissement « Michaux » à Sovimont, placement de quatre points lumineux supplémentaires;
- Police administrative : convention avec le SAPAD de prise en charge des animaux errants sur le territoire de Floreffe ;
- Commissions et conseils consultatifs : renouvellement de la Commission consultative communale (CCAT) d'aménagement du territoire, désignation des représentants du Conseil à la Commission communale d'accueil, création/renouvellement des conseils consultatifs des enfants, des jeunes, des aînés, de la mobilité et de la sécurité routière ainsi que de l'information et de la participation ;
- Comités syndicaux : désignation des représentants du conseil communal au Comité de négociation/concertation, au Comité de concertation Commune/CPAS, à la COPALOC;
- Partenaires : élection des membres du Conseil de la Zone de police, désignation des représentants du conseil communal dans les intercommunales (BEP,

INASEP, IDEG, INATEL, IDEFIN), dans les ASBL communales (Office du tourisme, centre culturel, centre sportif), dans d'autres institutions (UVCW, Port autonome de Namur, SWDE, Croix rouge, ALE);

- Jetons de présence : fixation de ceux-ci ;
- A huis clos, désignation d'un conseiller en aménagement du territoire et en environnement, ratifications et demande de congé pour le personnel enseignant.

DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL DU 12 FÉVRIER

- Approbation du procès-verbal du 8 janvier ;
- Désignation d'une secrétaire communale faisant fonctions (confirmation) ;
- Déclaration de politique générale : présentation ;
- Finances: dotation communale à la zone de police; budget 2007; douzièmes provisoires;
- Marchés publics : fourniture et placement d'un ascenseur et d'un monte-charge au hall omnisports (maintien du projet) ;
- Police administrative : règlement complémentaire sur la police de la circulation routière (zone stationnement pour les bus scolaires et bus de la navette bus rue J. Hanse);
- Commissions et conseils consultatifs : rapport d'activités 2006 de la CCAT ;
- Partenaire : désignation de représentants au comité consultatif de contrôle du bureau d'études de l'INASEP, à l'AG de l'Office du Tourisme, à l'AG et au CA de la Maison du Tourisme du Pays de Namur, à l'AG et au CA du Foyer Namurois;
- Patrimoine communal: placement d'un poteau « éclairage public » avec deux points lumineux à la place de Soviret, vente d'un terrain à bâtir rue Tienne Jean-Pierre (décision de principe), modification de la convention de mise à disposition du hall omnisports et de son équipement collectif à l'Asbl Centre sportif, convention de bail du bâtiment rue Massaux-Dufaux;
- Energie : libéralisation du marché de l'électricité et du gaz : création d'une centrale d'achat namuroise ;
- Huis clos : ratifications de désignations d'enseignants.

Les ordres du jour et procès-verbaux des séances du conseil communal se trouvent sur le site de la commune: www.floreffe.be

Vous pouvez aussi les obtenir en vous adressant à Marina Cohy - 081/44.89.01



AVRIL

Du lundi 2 au vendredi 6	Stage « nature » (enfants 3-6 ans)	Initiative Nature: 0498/41.57.61 ou initiative-nature@skynet.be
Du lundi 2 au vendredi 6	Stages (enfants)	ADSL: 081/61.18.40 ou www.adslstages.be
Du mardi 10 au vendredi 13	Stages sportifs (enfants 3-10 ans)	Centre sportif communal : 081/45. 11.18 ou centresportif@floreffe.be
Vendredi 20 à 20h30	William Dunker Salle communale de Floreffe	Centre culturel : 081/45.13.46 ou centreculturel@floreffe.org
Dimanche 22 à 10h00 et à 14h30	Promenade guidée (Sambre) Visité guidée (Abbaye)	Flores: 081/45.14.47 ou <u>floresasbl@skynet.be</u>
Dimanche 22 à 10h00 et à 14h00	Repas interculturel pour les enfants (ateliers cuisine et repas) Projection cinéma - Va, vis et deviens	Accueil extra-scolaire et bibliothèque : 081/44.14.13
Samedi 28 de 9h30 à 13h00	Matinée biblio « D'ici et d'ailleurs » pour les enfants	Bibliothèque : 081/44.14.13
Du samedi 28 avril au mardi 1er mai	Artisanart 2007 Abbaye de Floreffe	Office du tourisme de Floreffe 081/44.71.19 ou 0498/750.348
Lundi 30 avril (20h30) Mardi 1er mai (15h30)	Les d'meje doû » Théâtre en wallon	Centre culturel : 081/45.13.46 ou centreculturel@floreffe.org

MAI

Du je. 17 au dim. 20 et du sa. 26 au lu. 28	Exposition des artistes locaux Landoir – abbaye de Floreffe	Centre culturel : 081/45.13.46 ou centreculturel@floreffe.org
Dimanche 20	Conférences, ateliers sur l'énerg Abbaye de Floreffe	ie Amis de la Terre : 081/40.14.78 ou http://www.amisdelaterre.be
Vendredi 25 à 19h30	Soirée « jeux de société » Bâtiment du Centre culturel	Bibliothèque et accueil extra-scolaire : 081/44.14.13
Dimanche 27 et lundi 28	Brocante de Floreffe	Office du tourisme de Floreffe 081/44.71.19 ou 0498/750.348

JUIN

Dimanche 3	Promenade familiale « A la découverte de Floriffoux »	Ecole de Floriffoux : 081/44.11.09 ou stephben@skynet.be
Dimanche 3 à 10h00 et à 14h30	Promenade guidée (Floreffe) Visite guidée (Abbaye)	Flores: 081/45.14.47 ou <u>floresasbl@skynet.be</u>
Samedi 9	Une journée à Amiens	Flores: 081/45.14.47 ou <u>floresasbl@skynet.be</u>

JUILLET

Du lundi 9 juillet	Plaine de vacances communale	Valérie Buys : 081/44.71.11
au jeudi 2 août	Informations via un feuillet dans toutes	ou personnel@floreffe.be
	les boîtes aux lettres (avril)	

Floreffe

Déclaration de politique générale 2007-2012

Conformément à l'article L1123-27 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, la déclaration de politique générale

- a été présentée au Conseil communal (le 12 février 2007) ;
- a été approuvée par le Conseil communal (le 12 mars 2007)

avec:

- 11 voix « pour » : André Bodson, Pierre Monnoyer, Benoît Mouton, Philippe Vautard, Béatrice Dinant-Bouvier, Louise Parmentier, Georges Duquet, Sergio Nardi (CLARTE), Albert Mabille, Thérèse-Marie Bouchat et Véronique Delfosse-Laveyne (ECOLO)
- 5 abstentions : Marc Remy, Muriel Simon-Charon (DEFI), Gérard Bournonville, Philippe Jeanmart (IC) et Alain Bultot (PS)

Excusés: Madeleine Delval-Vermeylen (Ecolo), Valérie Gorlier (CLARTE) et Michel Barbier (DEFI)

INTRODUCTION

L'action de la nouvelle majorité sera guidée par les principes suivants :

• Développer les solidarités entre les personnes

Nous chercherons à promouvoir une vie digne pour tous, à prendre en compte les besoins des populations les plus fragilisées ainsi qu'à développer des solidarités et des liens d'amitié aux plans local et international et entre les générations.

• Protéger notre milieu de vie

La protection des ressources naturelles, l'utilisation rationnelle de l'énergie et la réduction de la production de gaz à effet de serre sont des enjeux majeurs, auxquels nous serons particulièrement attentifs.

• Favoriser la citoyenneté responsable

Afin de promouvoir la participation la plus large au développement de la commune, les habitants seront informés, consultés et associés aux projets importants et aux décisions qui les concernent, le partenariat avec les acteurs de terrain sera systématiquement recherché.

• Rechercher la collégialité

Soucieux de créer un véritable esprit d'équipe, la majorité en général et le collège communal en particulier encourageront toutes formes de collaboration transversale et privilégieront en toutes circonstances la voie du consensus.

Cette déclaration de politique générale comprend des propositions portées par l'ensemble des membres de la majorité, sensibles à développer des projets dans tous les domaines de la vie communale. Elle est, en outre :

• Un outil pour la démocratie

Elle sera diffusée largement, pour informer les citoyens des projets retenus pour cette législature. Elle fera l'objet d'une évaluation régulière.

• Un outil pour le travail des services communaux

Un contrat d'objectifs entre les mandataires politiques et les services communaux ainsi qu'un tableau de bord prospectif par matière et par service seront réalisés.

• Un outil évolutif

Cette déclaration de politique générale est un point de départ. Elle est appelée à évoluer, en fonction des besoins et des opportunités. Des modifications ou ajouts pourraient être présentés, lors de l'élaboration des budgets.

LA POPULATION - L'ETAT CIVIL

Objectifs:

- Accueillir, informer tous les citoyens de Floreffe et répondre au mieux à leurs attentes (ce qui implique compétence, efficacité et courtoisie du personnel).
- Accorder une attention particulière aux personnes qui connaissent davantage de difficultés pour remplir des actes administratifs.
- Accueillir les jubilaires (noces d'or, de diamant,...).

Priorités:

Tous les citoyens: accueillir tout un chacun dans chaque service, avec courtoisie, maintenir la permanence le samedi matin, permettre aux citoyens qui le souhaitent d'obtenir (puis de remplir et de renvoyer) des documents administratifs via le site internet, proposer le service « écrivain public » de l'administration aux citoyens en difficulté, rendre un service administratif à domicile pour les personnes qui ne peuvent se déplacer...

- 2. <u>Nouveaux habitants</u>: réunion d'accueil tous les six mois, notamment pour les informer sur la vie communale et les divers services communaux.
- 3. <u>Mariages</u>: obligation légale rencontrée au mieux en personnalisant la cérémonie (répondre aux souhaits des mariés).
- Noces d'or et noces de diamant : accueillir et fêter ces anniversaires avec chaque couple concerné et leur famille.
- 5. <u>Enquêtes de domicile</u> : collaboration avec les agents de proximité de la police locale.
- Archivage: seules les archives de l'ancienne commune de Floreffe restent à classer (travail en cours); accès facilité au maximum aux chercheurs, généalogistes, étudiants...

LE PERSONNEL

Objectifs:

- Améliorer la qualité de l'accueil et la qualité de l'information donnée aux citoyens.
- Maintenir l'emploi au moins au niveau actuel.

Priorités:

- 1. Création d'une cellule « qualité ».
- 2. Engagement à temps partiel d'un informaticien.
- 3. Poursuite du plan de formation du personnel (priorité à la formation à l'accueil).
- 4. Renforcement de la polyvalence et valorisation du travail en équipe.

- Fixation d'objectifs de travail et évaluation de leur réalisation (réalisation d'un contrat d'objectifs entre le politique et l'administration, réalisation d'un tableau de bord prospectif par matière et par service).
- 6. Poursuite de l'amélioration des conditions de travail du personnel (sécurité, matériel, locaux...).
- Organisation plus fréquente (au moins deux par année) de réunions des comités de concertation et de négociation syndicales.
- 8. Extension du cadre du personnel statutaire (personnel administratif, personnel ouvrier).

LES FINANCES

Objectifs:

- Gérer de manière rigoureuse, sur base d'analyses prospectives et comparées.
- Maintenir une situation budgétaire équilibrée et un endettement raisonnable, pour ne pas hypothéquer l'avenir.

- Fixation du <u>taux de taxation</u> (précompte immobilier, impôt sur les revenus, enlèvement des déchets, documents administratifs) à un niveau proche du niveau moyen des communes de notre province.
- Recours aux <u>subsides</u> chaque fois que c'est possible (ex: programmes triennaux de travaux ou en matière de logement, programme PALME, accueil extra-scolaire, infrastructures sportives, bâtiments scolaires, patrimoine classé, petites infrastructures socio-culturelles, ...).
- Doter les services communaux (comptabilité et finances, recettes) des <u>logiciels</u> les plus performants et des <u>outils</u> adaptés à une gestion moderne de la trésorerie et des budgets.

LA COMMUNICATION

Objectifs:

- Mieux informer les citoyens et les membres de l'administration, pour permettre une participation plus importante de chacun à la vie locale.
- Rendre les documents communaux accessibles et compréhensibles.

Priorités:

- Conseil communal: diffusion plus large des ordres du jour et comptes rendus, présentation de certains dossiers avec support visuel, amélioration de l'accessibilité et de la compréhension de certains documents communaux,...
- <u>Bulletin communal</u>: mise en place d'un « comité de rédaction », publication bimestrielle, participation plus importante des citoyens et des associations.
- 3. Site internet de la commune : adhésion à

- «CommunesPlones», site convivial et interactif, permettant une interface de services et autorisant les citoyens, les écoles, les commerçants, les associations... à gérer eux-mêmes une partie de l'information.
- 4. <u>Autres brochures et documents</u> : réaliser et diffuser d'autres brochures utiles à tous les Floreffois (ex : Vivre à Floreffe) ou à une partie d'entre eux (ex : nouveaux habitants, aînés, enfants...).
- Signalétique dans la commune et à la maison communale : pour mieux s'orienter vers et au sein des services publics.
- 6. <u>Panneaux d'information dans tous les villages</u> : achat de valves fermées et affichage des informations officielles, des associations...
- 7. <u>Lettre d'information électronique</u>: publication d'une lettre d'information électronique, reprenant informations et agenda des activités à venir.

LA PARTICIPATION

Objectifs:

- Permettre la participation d'un grand nombre de citoyens à la vie communale
- Consulter et impliquer les citoyens pour la gestion de leur environnement proche ou lors de l'élaboration de divers projets d'aménagement.

Priorités:

 Commissions communales et conseils consultatifs: création et/ou renouvellement de deux commissions communales (CCAT et Commission communale d'accueil extra-scolaire), et de cinq conseils consultatifs (information et de la participation, mobilité et sécurité routière, aînés, enfants et jeunes).

- Droit d'interpellation du citoyen : intégration de ce droit d'interpellation dans le règlement d'ordre intérieur du conseil communal, publicité de ce droit d'interpellation.
- 3. Réunions d'information / de concertation des citoyens et des associations de quartier avant l'élaboration d'un projet ainsi que pour l'aménagement des places de villages (fleurs, bancs, plantations...) et l'élaboration d'un plan de propreté.
- 4. <u>Soutien</u>, dans la mesure du possible, des initiatives <u>qui visent à améliorer la qualité de vie dans la commune et les quartiers.</u>

LA POLICE

Objectifs:

- Développer une politique de prévention (plan zonal de sécurité).
- Assurer la sécurité des personnes, en particulier les plus vulnérables, et renforcer l'aide aux victimes.
- Veiller à la sécurité routière (radar préventif et répressif, motards, contrôles renforcés en matière d'alcoolisme et de drogue...).
- Combattre les infractions qui portent atteinte à l'environnement.

Priorités:

Le travail effectué au sein du Collège et du Conseil de police ira dans ce sens.

Par ailleurs, en matière de police administrative, le dispositif des « <u>sanctions administratives</u> » devrait entrer en application dès 2007 ; chaque commune composant la zone restera attentive à une harmonisation des règlements communaux de police.

L'ENSEIGNEMENT

Objectifs:

- Amener les parents à faire de l'école au village un premier choix.
- Offrir de bonnes conditions d'apprentissage aux enfants.
- « Ouvrir » l'école, en proposant de nouveaux projets.

Priorités:

Différentes actions devront être poursuivies pour rencontrer ces objectifs.

Des actions qui relèvent de <u>l'animation</u> de l'école, d'abord :

- veiller à la qualité des projets et des pratiques pédagogiques de chaque implantation;
- multiplier les moments d'échange et de concertation avec tous les acteurs de l'école (enseignants, enfants et parents) pour partager ensemble le projet éducatif;

 favoriser des projets qui permettent la participation citoyenne, la découverte de son village et de sa commune, le respect des autres et de l'environnement, les rencontres intergénérationnelles, la sensibilisation aux différences...

Par ailleurs, des investissements pour améliorer les bâtiments scolaires seront réalisés :

- Rénovation / extension de l'école de Floriffoux : ce projet, préparé sous la législature précédente, est tributaire de la promesse ferme de subsides (60% du montant et emprunt pour le solde à un taux d'intérêt de 1,25%) pour être réalisé.
- Travaux d'aménagement divers : toiture de l'école primaire de Franière, cour de récréation de l'école primaire de Buzet, acoustique à l'école maternelle de Franière...

LA PETITE ENFANCE

Objectifs:

- Offrir, dans la commune, un accueil de qualité aux enfants âgés de 0 à 3 ans.
- Soutenir tous les acteurs qui s'occupent de petite enfance (accueillantes à domicile, consultations ONE...)

Priorités:

 Maison communale d'accueil de l'enfance (MCAE): aménagement d'un bâtiment pour créer une MCAE de 18 enfants. Cette MCAE devrait bénéficier de subsides de fonctionnement de l'ONE.

- 2. <u>Halte d'accueil</u>: il s'agit d'organiser, durant une ou deux journée(s) par semaine, un accueil des enfants âgés de 0 à 3 ans qui ne sont pas accueillis chez une accueillante ou en milieu collectif. Des moments de rencontre entre les mamans seront aussi envisagés.
- Consultations des nourrissons: dans le cadre de la concertation communale des consultations ONE, soutenir le développement d'activités spécifiques qui concernent la prévention en matière de santé, l'éveil musical, la psychomotricité, la rencontre entre jeunes parents...

N.B : Le CPAS coordonne le service « accueillantes à domicile »

L'ENFANCE

Objectifs:

- Permettre aux enfants de s'épanouir dans leur commune, pendant leurs temps libres.
- Offrir des lieux propices à la rencontre et aux jeux, pour que les enfants puissent jouer en toute sécurité.

Priorités:

 Poursuivre le programme d'accueil des enfants durant leurs temps libres (« Contrat local pour l'enfance »), programme qui consiste à informer, soutenir, offrir ou coordonner des activités pour les enfants âgés de 2 1/2 à 12 ans telles que : plaine de vacances, ateliers du mer-

- credi, garderies scolaires, écoles de devoirs, journées à thème, ateliers pendant les journées « conférence pédagogique » dans les écoles, animation du conseil consultatif des enfants...
- Aménager les abords des locaux « Rouge Fossé » (locaux destinés aux activités des scouts, aux ateliers du mercredi...).
- Aménager des aires de jeux à Floreffe (abords du centre sportif), Floriffoux et Buzet.
- 4. Informer / mener une réflexion avec les associations sur la garde à domicile des enfants malades.

LA JEUNESSE

Objectifs:

- Consulter les jeunes (13 ans et plus), pour construire et structurer avec eux des projets qui ont du sens.
- Permettre aux jeunes d'acquérir une expérience.
- Aménager des lieux conviviaux, afin que les jeunes puissent s'y rencontrer.

Priorités:

- Créer un conseil consultatif des jeunes, étoffer l'équipe d'animation et de suivi, l'aider à mettre en œuvre les orientations prises.
- Engager un animateur / éducateur de rue, personne qui prendrait du temps pour aller à la rencontre des

- jeunes, les écouter, les soutenir dans la mise en place de projets, animer le conseil consultatif... Des subsides seront recherchés pour couvrir cette nouvelle dépense.
- Multiplier, dans la mesure du possible, <u>les jobs d'étudiants</u> (ex : plaine de vacances, commune propre, été solidaire...). Inciter les jeunes à <u>se former</u>, en les informant des possibilités. Participer à l'organisation d'activités temporaires (pendant les week-ends ou vacances).
- 4. Optimaliser l'occupation du centre sportif, aménager sa cafétéria, aménager les abords du centre sportif ... Inciter les jeunes à pratiquer un sport, au sein des clubs existants ou librement (ex : tennis à Franière, badminton au hall...)

LES AÎNÉS

Objectifs:

- Offrir des services qui permettent le maintien des personnes âgées à leur domicile.
- Multiplier les lieux de rencontre pour les aînés.
- Favoriser les rencontres intergénérationnelles.

Priorités:

- Créer un conseil consultatif des aînés; le consulter régulièrement sur des projets d'aménagement du territoire, de mobilité, de sécurité et de logement; assurer le suivi de leurs propositions.
- Coordonner un service « transport » (taxi social) pour les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite.

- 3. Organiser le goûter des aînés, une fois par an.
- 4. Mener des actions avec les bibliothèques, le Centre culturel et les associations de 3x20 pour <u>permettre aux</u> <u>seniors de se rencontrer, lire, apprendre, se divertir...:</u> organisation d'animations culturelles l'après-midi, service de lecture à domicile, cours d'informatique pour les seniors, cours de gymnastique adaptée au seniors...
- Mobiliser les acteurs (promoteurs immobilier, services sociaux, service urbanisme...) pour réfléchir ensemble à <u>l'aménagement ou à la construction de logements pour les personnes âgées</u>.

N.B : Le CPAS organise la distribution des repas à domicile, le service aides-ménagères et le service dépannagebricolage

LA VIE ASSOCIATIVE

Objectifs:

- Soutenir la vie associative, par une politique d'aides services.
- Associer les associations aux décisions qui concernent leur objet social.

Priorités:

 Aides-services: mise à disposition / location de locaux et de chapiteaux, transport de matériel, aides logisti-

- ques ; espaces de communication (bulletin communal, site internet).
- 2. <u>Aménagement des places de village</u> plan de propreté : concertation et participation des associations concernées qui le souhaitent.
- 3. <u>Salle communale et autres salles</u> : coordination des mises à disposition / locations.

LES CULTES

Objectifs:

Servir de relais entre les fabriques d'église et les pouvoirs subsidiants.

Priorités:

Conseiller, lorsque c'est nécessaire, les fabriques d'église pour l'élaboration de leur budget ainsi que pour la gestion de leur patrimoine.

LE SPORT

Objectifs:

- Développer le sport pour tous, à travers l'asbl « Centre sportif », et avec les écoles, les clubs sportifs, le service « accueil temps libres »...
- Soutenir de manière équitable l'activité de tous les clubs sportifs, notamment par l'amélioration des infrastructures sportives.

Priorités:

Différentes actions devront être menées à bien pour rencontrer ces objectifs et cela, dans la limite des moyens financiers disponibles.

Des actions qui relèvent de <u>l'animation</u>: participation à «Commune sportive», organisation d'évènements ou de journées découverte, incitations diverses à pratiquer un sport en club ou un sport libre (utilisation des terrains de tennis à Franière, plage horaire badminton ...), accès au sport pour les aînés et les personnes à mobilité réduite...

Des investissements pour <u>optimaliser la gestion du hall</u> <u>omnisports et pour améliorer les infrastructures sportives</u>:

Hall omnisports: occupation optimale du hall, de sa cafétéria et de sa salle de réunion, ce qui implique à terme un engagement supplémentaire, un aménagement adéquat de la cafétéria, une convention avec un gestionnaire...
 Ce hall doit devenir progressivement un centre sportif pour tous, sa cafétéria un centre de rencontres.

- Tennis de table : aménagement d'une salle adaptée aux activités du club. La commune souhaite trouver une solution rapidement pour le club de tennis de table, aujourd'hui à l'étroit dans des locaux vétustes. L'investissement ne se fera cependant que si les pouvoirs subsidiants (Région wallonne) s'engagent à couvrir 60% de la dépense.
- Sport pour tous: construction d'un espace « jeux libres », aux abords du hall omnisport. La Région wallonne subsidie à raison de 85% ces infrastructures de quartier.
- Pétanque: aménagement d'un petit local dans la cour place de Soviret et de nouvelles pistes à proximité de cette cour.
- Football: aménagement de terrains de football pour les jeunes aux Marlaires et construction de nouvelles installations à Floreffe-centre
- 6. <u>Sport pour tous</u>: aménagements de la piste vita ainsi que de circuits de promenade, de circuits de « course à pied » et de circuits VTT (en partenariat avec l'Office du Tourisme).

L'ASBL « Centre sportif » est appelée, progressivement, à constituer également le point de convergence, de rencontre où s'élaborera une politique communale sportive cohérente et équitable à l'égard de chacune de ses composantes.

LA CULTURE

Objectifs:

- Développer, promouvoir, soutenir les activités de l'Asbl
 « Centre culturel de Floreffe ».
- Valoriser le patrimoine culturel et historique de la commune.

Priorités:

Le travail effectué par les mandataires ou leurs représentants au sein du Conseil d'Administration de l'asbl « Centre culturel » et/ou au Conseil culturel ira dans ce sens.

En plus, pour permettre à l'Asbl de fonctionner et afin qu'elle bénéficie d'une mise à disposition de locaux adaptés :

- Subsides: montant annuel versé à l'Asbl « Centre culturel » en application de la convention signée avec la Communauté française (45.000 €).
- <u>Bâtiment « Centre culturel » à Franière</u> : isolation de la toiture, remplacement des châssis, aménagement des combles et d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite...
- Salle communale : réalisation des travaux nécessaires pour accueillir plus confortablement les artistes et les spectateurs (scène, abords, locaux annexes, sièges).
- 4. <u>Mise à disposition de personnel communal et/ou de moyens divers</u> (véhicules, podium, chapiteaux...).

LA BIBLIOTHEQUE

Objectifs:

- Favoriser l'accès à la lecture à tous les citoyens (enfants, jeunes, adultes ou seniors).
- Soutenir le développement d'une offre de services la plus large possible : ludothèque, espace « informatique », animations « contes » pour les enfants, stages, « Fureur de Lire », « Je lis dans ma commune »...
- Poursuivre la collaboration avec la bibliothèque libre de Floreffe.

- 1. <u>Programme de développement des activités</u> (bibliothèque, ludothèque, animations) à poursuivre.
- 2. <u>Bâtiment « Centre culturel » à Franière</u> : voir supra.
- 3. <u>Personnel</u>: maintien et, si possible, renforcement du personnel en place (2 2/5 ETP).

LE TOURISME

Objectifs:

- Développer, promouvoir, soutenir les activités de l'Asbl
 « Office du Tourisme de Floreffe ».
- Valoriser le patrimoine historique, culturel, naturel et bâti de notre commune en vue de sa découverte par un large public (retombées pour le commerce local).
- Soutenir l'organisation de diverses manifestations au sein de la commune (brocante, marche aux flambeaux, salon du vin, Esperanzah, Artisan'art,...).
- Participer à la Maison du Tourisme du pays de Namur (développement concerté au plan régional).

Priorités:

Le travail effectué par les mandataires ou leurs représentants au sein du CA de l'asbl « Office du Tourisme » ira dans ce sens.

En plus, pour permettre à l'Asbl de fonctionner :

- 1. Subsides: montant annuel de 20.000 €.
- Locaux : mise à disposition du local situé près de la Maison communale (bureau de l'Office du Tourisme), dont la toiture sera rénovée.
- 3. Facilités pour utilisation du <u>matériel communal</u> et de moyens divers (véhicules, podium, chapiteaux...).

LE PATRIMOINE CLASSÉ

Objectifs:

- Réhabiliter des bâtiments classés communaux.
- Apporter une aide financière à la rénovation des bâtiments classés privés (Abbaye, Ferme de la Tour...), en vue de leur mise en valeur culturelle et touristique.

Priorités:

- Rénovation du Colombier et aménagement de son étang. Ce dossier, introduit sous la législature précédente, est en cours d'élaboration. Des travaux d'étude de stabilité et de connaissances des structures des fondations ont été réalisés.
- 2. Rénovation des chapelles Saint-Pierre et de Jodion et de l'Eglise de Floreffe, dossiers bénéficiant de subsides.

LES ENTREPRISES / LES COMMERCES

Entreprises:

Notre commune compte, sur son territoire, plusieurs zones industrielles. Celles du Bureau économique de la Province sont les principales (occupation à près de 100%). L'ancien site de la Glacerie de Franière (soumis à plan de réhabilitation à l'heure actuelle), en grande partie inoccupé depuis l'incendie de 2001, pourrait dans le futur constituer un autre pôle d'entreprises.

- Mettre en contact et/ou intensifier les contacts existants entre les nombreux responsables de ces entreprises, pour la plupart performantes, en vue de créer des synergies.
- 2. Promouvoir / défendre l'emploi au plan local et, pour ce faire, entretenir des liens étroits avec les responsables des entreprises.

Commerces:

Floreffe présente une offre diversifiée et de qualité en matière de commerces. Par ailleurs, des demandes d'implantation de moyennes surfaces à Floriffoux et Floreffe (rue Riverre) sont en cours d'examen. Une première réunion des commerçants du centre de Floreffe, organisée à l'initiative de l'Office du Tourisme de Floreffe dans le cadre de la brocante s'est tenue en 2006.

- 1. Poursuite des contacts entre tous les commerçants (les participants le souhaitent).
- 2. Rester à l'écoute des problèmes spécifiques des uns et des autres, sans méconnaître les difficultés du secteur liées notamment à sa grande diversité.

L'ACTION SOCIALE

Le CPAS nous proposera une déclaration de politique sociale dans les semaines à venir.

LA SANTÉ

Objectifs:

- Travailler en coordination avec les associations locales.
- Sensibiliser la population à l'importance des questions liées à la santé.

Priorités:

1. Créer une coordination médico-sociale, réunissant

- autour du CPAS toutes les associations qui oeuvrent dans le domaine de la santé et/ou dans le domaine social. Travailler en étroite coordination avec ces associations, pour développer une action commune efficace.
- Informer, sensibiliser et conseiller sur des questions liées à la santé (alimentation saine, bienfaits du sport pour tous, dangers des pollutions intérieures, plan ozone, nuisances causées par le bruit...).

LE LOGEMENT

Objectifs:

- Répondre à des demandes d'informations diversifiées et multiples.
- Proposer, en matière de location, des logements locatifs à des prix abordables, pour répondre à une demande sociale croissante.
- Veiller à la qualité des logements, pour lutter contre la paupérisation des centres des villages de l'entité.

Priorités:

 Assurer une coordination avec le CPAS, l'Agence Immobilière Sociale, la Société de Logement de Service Public pour accroître la prise en gestion de logements par des instances publiques (en répondant à l'appel de la RW lors du programme pluriannuel en matière de logement).

- 2. Dispenser des informations précises aux citoyens afin de leur permettre d'obtenir toutes les aides possibles pour améliorer le logement occupé ou mis en location (via le service communal du logement : informations et conseils sur l'isolation des bâtiments, les pollutions intérieures, les primes à la rénovation, l'accès aux logements sociaux...).
- 3. Réunir régulièrement les différents services concernés par la problématique du logement (service logement, service urbanisme, CPAS, police, service population...) pour échanger des informations et veiller au respect des dispositions réglementaires.
- 4. Lutter contre les logements inoccupés et les logements insalubres.
- 5. Inciter les promoteurs immobiliers à l'aménagement ou à la construction de logements pour les personnes âgées et personnes à mobilité réduite (logements de plain-pied...).

LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Objectifs:

- Participer au développement d'une commune du Sud et soutenir des projets menés par les associations.

Priorités:

 Partenariat avec la commune de Foundiougne (Sénégal), de manière à mettre en œuvre le programme d'hygiène et d'assainissement de la commune, d'une part, un programme de développement local, d'autre part. Pour rappel, ce partenariat est initié avec les communes de Profondeville et d'Ohey, et

- soutenu par la Région wallonne et le gouvernement fédéral.
- Sensibilisation de la population de notre commune aux problèmes vécus par les populations des pays du Tiers-Monde et soutien au travail réalisé par les associations sur le terrain floreffois.
- 3. <u>Promotion et consommation de produits du commerce équitable</u> à la commune, dans les écoles, lors de fêtes locales...

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Objectifs:

- Conserver le caractère semi-rural de la commune.
- Réussir l'aménagement du centre de Floreffe et de certaines places de village pour les rendre plus conviviales.
- Améliorer le cadre de vie des lieux d'habitat groupés plus anciens.

- 1. Réaliser un schéma de structure (projet existant à actualiser) et un règlement communal d'urbanisme.
- 2. Aménager le centre de Floreffe, en accordant une attention particulière à la réalisation de lieux de rencontre et aux aménagements pour piétons.

- Aménager les abords du centre sportif, aménagement comprenant notamment un espace et une aire de jeux.
- 4. Réaménager les places de village après consultation de la population.
- Promouvoir la requalification de la zone industrielle des « Cailloux » en zone agricole et en partie en zone d'habitat.
- 6. Réfléchir à l'élaboration d'un Programme Communal de Développement Rural (PCDR).
- 7. Etudier les extensions possibles de zones économiques, d'industrie ou d'artisanat.

L'URBANISME

Objectifs:

- Assurer un développement urbanistique harmonieux de la commune
- Favoriser la prise en compte des aspects énergétiques dans la conception des nouvelles constructions

Priorités:

- Définition de critères urbanistiques et rédaction d'un règlement communal d'urbanisme (faisant suite au schéma de structure).
- 2. Impulsion pour les constructions groupées économes de l'espace, bien orientées, à faible consommation d'énergie, prévoyant une récupération d'eau, utilisant des matériaux sains...
- 3. Information et assistance concernant le choix des matériaux, l'isolation.
- 4. Revitalisation des noyaux urbains de Floreffe et Franière et densification de l'habitat.

LES TRAVAUX - BÂTIMENTS

Objectifs:

- Aménager de bâtiments pour répondre aux attentes des services et/ou des associations, de la population.
- Assurer un entretien régulier de nombreux bâtiments communaux en vue d'une utilisation maximale et la mieux appropriée aux besoins.

Priorités:

- 1. Services travaux : aménagement d'un hangar et de silos, remplacement des châssis.
- 2. Crèche : aménagement de locaux.
- Ancien presbytère de Floreffe : réaménagement complet.
- 4. Ecole de Floriffoux : rénovation / extension.
- Tennis de table : achat, puis aménagement d'un bâtiment.
- Centre culturel : isolation de la toiture, remplacement des châssis, aménagement des combles et d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

- 7. Salle des fêtes communale : abords, scène, locaux annexes, remplacement des châssis.
- 8. Locaux « Rouge Fossé » : remplacement de la toiture, aménagement des abords.
- Maison communale : remplacement des châssis, toiture, zinguerie, corniches, aménagement des combles.
- 10. Office du tourisme : réfection de la toiture.
- 11. Pétanque : aménagement du local (place de Soviret).
- 12. Bâtiment du CPAS : remplacement des châssis, réfection de la toiture, aménagements intérieurs.
- 13. Bâtiment Gigot : bardage, aménagements.
- 14. Alarmes : placement de systèmes d'alarme dans les écoles, la maison communale, le service travaux.
- 15. Football : aménagement des installations du terrain de football de Floreffe-centre.

LES TRAVAUX - VOIRIE

Objectifs:

- Assurer le bon état des voiries, en vue du maintien d'un réseau routier de qualité.
- Poser des filets d'eau là où c'est nécessaire, pour éviter des problèmes d'inondation.
- Réaliser des trottoirs, notamment pour rendre accessible les lieux publics aux piétons.

Priorités:

Outre les projets annuels de reprofilage et/ou de grenaillage de certaines voiries, la réalisation de trottoirs, la

pose de filets d'eau, et l'amélioration constante du matériel d'exploitation et du charroi,

- 1. Rue de Malonne : réfection de la voirie.
- 2. Rue de Trémouroux et partie de la rue de Robersart : réfection de la voirie (après égouttage).
- 3. Centre de Floreffe : mise à l'étude, avant réalisation.
- 4. Marlaires : amélioration de l'accès au terrain de football.
- 5. Broque au Bwès : réfection de voirie.

LES TRAVAUX - EGOUTTAGE

Objectifs:

- Réaliser les chaînons manquants de notre égouttage public.
- Réaliser une endoscopie de curage dans les rues de Floreffe centre, en vue de la réfection de la voirie.

Priorités:

Outre les (petits) projets annuels de pose d'égouttage,

- 1. Rue de Trémouroux
- 2. Rue du Chêne et partie de la rue Gubin
- 3. Floreffe-centre : endoscopie de curage

L'AGRICULTURE

- Réaménager certains chemins agricoles, en collaboration avec les agriculteurs.
- Débattre avec les agriculteurs des techniques de plantation, pour éviter les problèmes d'inondation.

LES CIMETIÈRES

Objectifs:

- Agrandir certains cimetières de la commune.
- Nettoyer / embellir les cimetières (allées, plantations...)

Priorités:

- 1. Cimetière de Franière : extension.
- Cimetière de Floriffoux : achat de terrain en vue d'une extension du cimetière.

LA MOBILITÉ

Objectifs:

- Favoriser les modes de déplacements « doux » en améliorant les réseaux
- Développer et assurer l'entretien du réseau de chemins et sentiers communaux
- Favoriser le transport collectif

Priorités :

- 1. Poursuite et/ou extension de l'expérience de la navette-bus (marché, sports, culture...).
- 2. Aménagement, dans la mesure des possibilités, d'espaces de cheminement pour les piétons et poursuite de l'entretien des trottoirs.
- Création d'une piste cyclable entre Floreffe et Franière, placement de range-vélos, formation à la sécurité des jeunes cyclistes.
- 4. Aménagements pour personnes à mobilité réduite.

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Objectifs:

- Renforcer la sécurité routière par la prévention, la mise en œuvre de zones à vitesse limitée et l'aménagement des voiries (en concertation avec les riverains)

- Aménagement de sécurité : abords (trottoirs) de l'école de Floriffoux, carrefour de Jodion, rue de Spy et quartier des Marlaires.
- 2. Placement dans les différents quartiers, du radar préventif afin de sensibiliser les automobilistes et de l'analyseur de trafic afin de disposer de données objectives.
- 3. Instauration de zones 30 dans les rues qui ne servent pas au transit.
- 4. Contacts réguliers avec le MET concernant la sécurisation des routes régionales.

L'ENVIRONNEMENT

Objectifs:

- Améliorer la qualité du cadre de vie.
- Protéger nos ressources naturelles (eau, air sol,).
- Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel (biodiversité, bois, espaces verts, ruisseaux, anciennes noues).

Priorités:

- Suivi du projet d'épuration des eaux usées (avec SPGE et INASEP) qui assurera une amélioration de la qualité des eaux des ruisseaux et diagnostic de la qualité des eaux des anciennes noues (contrat de rivière Sambre).
- 2. Assistance à la réalisation de projets d'épuration individuelle ou d'initiative communale.
- Suivi du projet du BEP (broyage du bois des parcs à conteneurs, collecte des encombrants, cogénération,...).

- 4. Modification de la collecte des encombrants (avec le BEP) afin de favoriser le recyclage et la réutilisation par le biais d'entreprise d'économie sociale et mise en place d'un service d'enlèvement et de broyage des déchets verts.
- 5. Poursuite de l'aménagement de sites naturels intéressants au point de vue de la biodiversité et des actions liées au contrat « Combles et clochers » ainsi que « Fauchage tardif ».
- 6. Soutien aux associations et groupes oeuvrant pour la protection de l'environnement et la biodiversité.
- 7. Introduction de critères environnementaux dans les cahiers des charges.
- 8. Actions de sensibilisation concernant la pollution par les herbicides mais aussi les incidences des incinérations sur la qualité de l'air.
- Embellissement des lieux publics (bâtiments publics, places publiques, ponts...), par un fleurissement important.

LA PROPRETE PUBLIQUE

Objectifs:

- Améliorer la qualité du cadre de vie

Priorités:

- 1. Mise en œuvre d'un plan de propreté impliquant les différentes associations, les écoles et les citoyens
- Poursuite des actions ponctuelles réalisées par les jeunes dans le cadre de l'opération « Commune propre ».

L'ENERGIE

Objectifs:

- Assumer au niveau communal les objectifs de Kyoto (réduction de la consommation d'énergies fossiles et de production de gaz à effet de serre).
- Promouvoir les énergies renouvelables et alternatives (éolien, solaire, co-génération).
- Favoriser chez les citoyens et les entreprises les pratiques économes en énergie.

- 1. Poursuite de l'analyse des consommations des bâtiments communaux et réalisation d'un plan d'utilisation rationnelle de l'énergie (isolation, régulation...).
- Constitution d'un cadastre de consommation électrique et amélioration des performances du matériel d'éclairage.
- 3. Introduction de critères liés à la « Performance énergétique des bâtiments ».
- 4. Information et assistance technique concernant le choix des matériaux de construction, d'isolation, les énergies renouvelables (programme Soltherm, primes énergie).

• Bourgmestre : André BODSON

Attributions : état civil, police, finances, culture / bibliothèque, tourisme, entreprises / commerces, aménagement du territoire

Contact: 081/44.71.15 - A.bodson@floreffe.be

• 1er échevin : Albert MABILLE

Attributions : environnement / propreté publique / énergie, mobilité / sécurité routière, urbanisme, personnel

Contact: 0472/51.00.73 - A.mabille@floreffe.be

• 2ème échevin : Pierre MONNOYER

Attributions : sports, vie associative, logement, cultes

Contact: 0473/84.07.96 - monnoyerpierre@hotmail.com

• 3ème échevin : Thérèse-Marie BOUCHAT

Attributions : enseignement, petite enfance / enfance / jeunesse, participation et communication, solidarité internationale

Contact: 0478/342.365 - therese-marie.bouchat@skynet.be

• 4ème échevin : Benoît MOUTON

Attributions: travaux / voirie, égouttage, bâtiments, distribution d'eau, agriculture, cimetières

Contact: 0495/64.64.64 - B.mouton@floreffe.be

• Président du CPAS : Philippe VAUTARD

Attributions: CPAS, aînés, santé

Contact: 0495/20.64.25 - ph.vautard@skynet.be

Il est préférable de prendre rendez-vous pour rencontrer les membres du Collège communal.

Secrétariat du Collège communal : Elisabeth EMOND – 081/44.71.15 – secretariatcollege@floreffe.be Adresse postale pour écrire au Collège communal : 9-11, rue Romedenne à 5150 Floreffe